



ATTESTATION DE FORMATION

Je soussignée, Alexandra Royer directrice pédagogique et formatrice certifiée que

Vanessa Millau

a suivi, effectué, validé l'intégralité des sept modules et évaluations composant la formation de

SOPHROLOGUE

du **18/08/2022 au 30/06/2025** avec une moyenne générale de **16/20** et pour une durée évaluée à plus de **324h de formation** et dont les objectifs sont les suivants :

- Acquérir les bases théoriques de la sophrologie.
- Maîtriser les 4 premiers degrés de la sophrologie.
- Maîtriser la conception et la procédure de création de protocole.
- Animer une séance de sophrologie en individuel ou en groupe.
- Gérer et promouvoir son activité professionnelle.

Dans le cadre de notre organisme de formation, **Vanessa Millau** satisfait à toutes les conditions et obligations de cette formation, au regard de quoi lui est délivrée la présente attestation.

Fait à Chevry, le 30/06/2025

Alexandra Royer

Pour l'organisme de formation,

